

Orientations 2015-2020 et plan d'actions 2015 du MIRAMAP

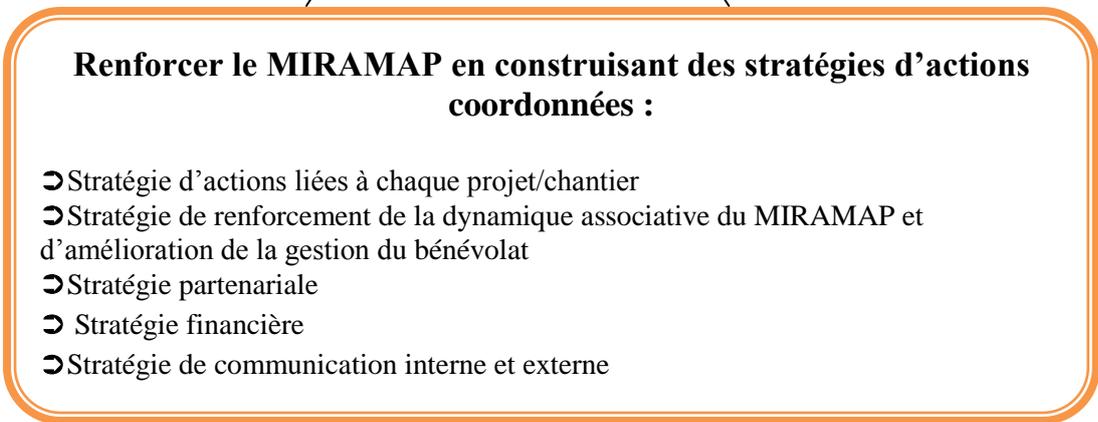
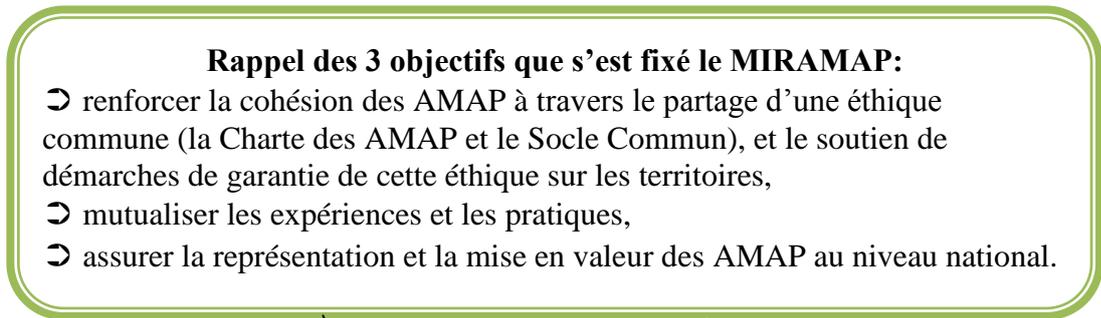


SOMMAIRE

Introduction.....	4
Schéma général des objectifs et stratégies d’actions coordonnées en construction au MIRAMAP	4
Méthode d’élaboration des orientations et du plan d’actions.....	4
↳ Les 4 grandes étapes de la co-construction des actions inter-régionales :	5
↳ Zoom sur les étapes 1 et 4.....	5
Aperçu des résultats de la consultation	6
PARTIE 1 : LES GRANDES ORIENTATIONS 2015-2020	7
« De la soutenabilité des partenariats AMAP aux enjeux de gouvernance alimentaire locale »	7
Contexte	7
Objectifs généraux	7
Calendrier.....	8
Développement et poursuite des partenariats collectifs et structurants.....	8
PARTIE 2 : STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE ET COORDINATION ASSOCIATIVE DU MIRAMAP	9
I. Développer et accompagner l’engagement bénévole au sein du MIRAMAP.....	9
↳ Accompagner l’engagement bénévole	9
↳ Développer des formations et auto-formation des administrateurs du MIRAMAP.....	9
↳ Améliorer la valorisation de l’engagement bénévole.....	9
II. Renforcer les coopérations administrateurs/salariés pour la construction de stratégies d’actions coordonnées	9
↳ Organisation du travail et des coopérations entre administrateurs et salariés	9
↳ Développer les mutualisations interrégionales	10
PARTIE 3 : LES CHANTIERS 2015	12
I. Accompagner l’évolution et l’amélioration continue des pratiques des AMAP et des paysans.....	12
↳ Appropriation de la charte et évaluations participatives	12
↳ Renforcement des mobilisations des paysans en AMAP	13
↳ Etat des lieux de l’évolution des AMAP : dynamiques et relations aux territoires	14
↳ Recherche-action : pour une mesure de la soutenabilité des partenariats AMAP (2015-2017).....	14
II. Développer l’accompagnement juridique.....	16
III. Finances solidaires	17

Introduction

Schéma général des objectifs et stratégies d'actions coordonnées en construction au MIRAMAP



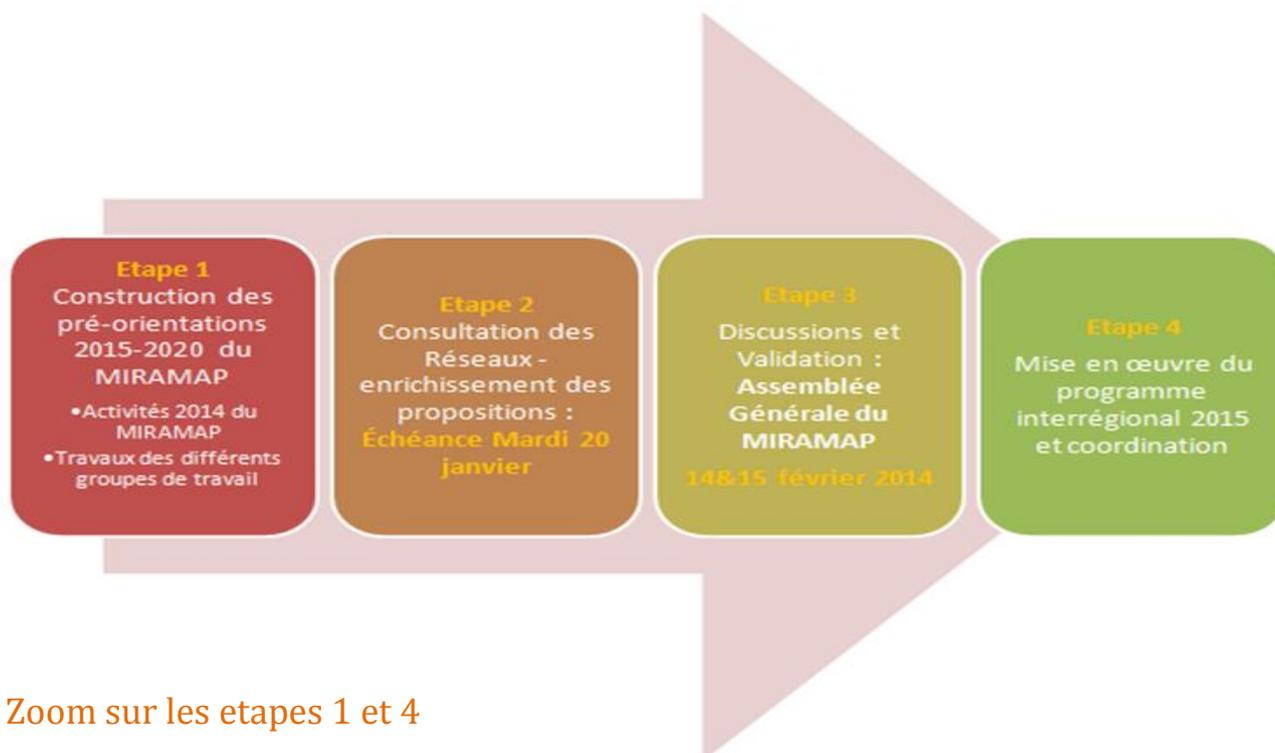
Méthode d'élaboration des orientations et du plan d'actions

En préparation de l'AG et suite aux différents temps de travail en commun de cette année, une consultation a été proposée aux réseaux afin de :

- **Mieux travailler collectivement**
- **Trouver l'équilibre et les articulations entre les lignes communes qui peuvent se dessiner au niveau inter-régional, et les actions et moyens propres à chacun**



↳ Les 4 grandes étapes de la co-construction des actions inter-régionales :



↳ Zoom sur les étapes 1 et 4

Etape 1 :

Les orientations et le plan d'actions s'inscrivent dans la continuité des travaux menés en 2014 au MIRAMAP dans le cadre :

- du chantier 'Amélioration des pratiques et Pole paysans en AMAP'
- du travail mené (été 2014) de rédaction et dépôt du 'PDA' (programme de développement agricole) du Ministère de l'Agriculture sur les orientations du MIRAMAP 2015-2020

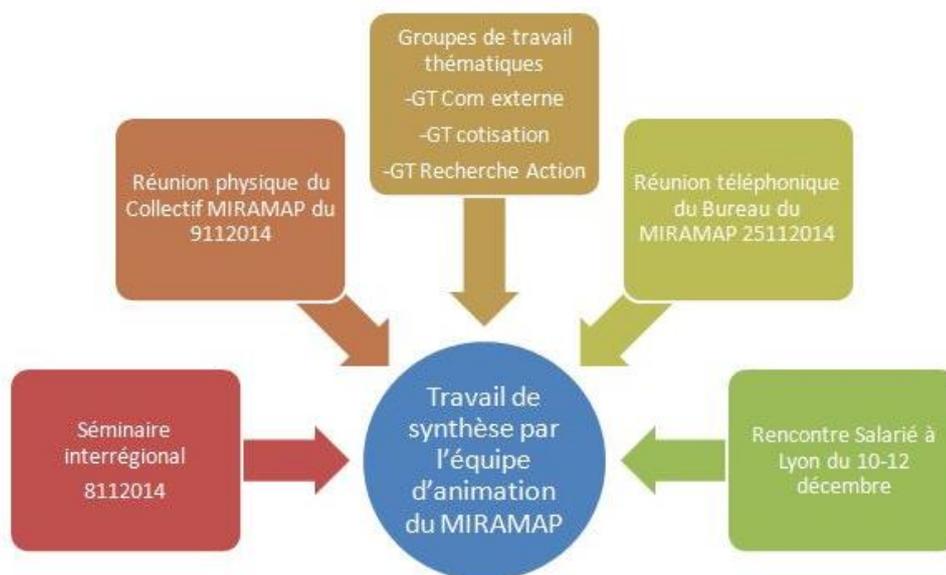


Schéma : temps de travail collectif ayant permis la co-construction de propositions (lors de ces 3 derniers mois)

Etape 4 :



Aperçu des résultats de la consultation

La consultation a été envoyée par mail à l'ensemble des réseaux membres du MIRAMAP fin décembre 2014.

Modalités de réponse à la consultation



9 réseaux ont répondu à la consultation : Alliance PEC Rhône-Alpes, Alliance PEC Savoie, le réseau des AMAP de Haute Normandie, le réseau des AMAP de Provence, LORAMAP, le réseau des AMAP d'Ile-de-France, ThurAmap, le réseau des AMAP 59-62 (Nord-Pas-de-Calais) et la FAMAPP.

Des réseaux n'ont pas donné leur avis sur certains des chantiers notamment 'Développer l'accompagnement juridique' (n°1), 'Pôle Paysans en AMAP' (n°3), 'Pôle prospection' (n°5), 'Développer les capacités financières du mouvement' (n°7), 'Espace ressources : coopération à distance et valorisation des initiatives et des expériences' (n°8), 'Plaidoyers communs' (n°9).

Le réseau des AMAP de Basse Normandie, les AMAP d'Armorique, le réseau des AMAP du Tarn, le réseau des AMAP du Pays Basque, Alliance PEC Loire, Alliance PEC Isère ne se sont pas exprimés sur la consultation.

➤ Evaluation de la consultation :

- ✓ Compte tenu de la période d'envoi de la consultation (fin d'année 2014) et des délais restreints pour y répondre, cette consultation se situe davantage dans **le registre d'un sondage** que dans celui d'une approche de réflexion participative et globale au sein des réseaux.
- ✓ Bien que certaines propositions mobilisent plus les réseaux que d'autres, l'intérêt pour des propositions en particulier sur chaque chantier ne ressort pas dans tous les cas. Dans la suite de cette synthèse, il sera signalé dans le 'rappel des propositions' de chaque chantier si un intérêt pour une proposition ressort de la consultation.
- ✓ Retours sur le principe et la méthode de la consultation :

Accord - ☺ -	Désaccord - ☹ -	Ne se prononce pas - ??? -
5 réseaux	2 réseaux	2 réseaux

2/ Les principaux résultats : les grandes tendances dans les réseaux d'AMAP

Le détail des retours par chantier est intégré dans les chantiers 2015.

Un tableau des « énergies » par chantier est présenté en annexe.

Chantiers les + mobilisateurs - ◆◆◆ -	Chantiers 'tièdes' - ◆◆ -	Chantiers moins mobilisateurs - ◆ -
Chantiers pour lesquels les réseaux en général expriment un intérêt, sont prêts à s'engager et à allouer des moyens notamment humains	Les réseaux expriment un intérêt, un engagement ou une mobilisation humaine pour le chantier inférieur(s) à la moyenne	L'intérêt, le degré d'engagement ET les moyens humains alloués au chantier exprimés par l'ensemble des réseaux sont inférieurs à la moyenne
Chantier n°1 'Développer l'accompagnement juridique' Chantier n°6 'Communication externe'	Chantier n°2 'Appropriation de la charte et Evaluations Participatives' Chantier n°5 'Pôle 'prospection'' Chantier n°7 'Développer les capacités financières du mouvement' Chantier n°8 'Espace ressources : coopération à distance et valorisation des initiatives et des expériences' Chantier n°9 'Plaidoyers communs'	Chantier n°3 'Pôle Paysan en AMAP' Chantier n°4 'Finances Solidaires'

Attention !

Ce n'est pas parce qu'un chantier est qualifié de 'moins mobilisateur' qu'aucun réseau ne s'engage sur celui-ci ni que des actions le concernant ne vont pas être entreprises au niveau inter-régional. Ce tableau illustre les tendances générales des réponses à la consultation et ne se veut en aucun cas réducteur des situations/priorités particulières de chaque réseau.

PARTIE 1 : LES GRANDES ORIENTATIONS 2015-2020

« *De la soutenabilité des partenariats AMAP aux enjeux de gouvernance alimentaire locale* »

Contexte

Mouvement interrégional né de la volonté des réseaux territoriaux d'AMAP, le MIRAMAP agit selon le principe de l'échelle pertinente et vise :

- l'échange et la mutualisation
- le renforcement des AMAP, des paysans, de leurs réseaux
- soutenir des démarches de garantie de l'éthique
- la mise en réseau avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, des agricultures alternatives et d'une consommation responsable, au niveau national et international
- la représentation et le plaidoyer auprès des pouvoirs publics
- la promotion des valeurs associées aux AMAP (dont actions de communication)
- le développement d'actions spécifiques au service de l'ensemble du mouvement mais plus globalement au service de la promotion d'une agriculture paysanne territorialisée et agro-écologique.

Entre 2010 et 2013-2014, les actions ont porté sur 2 principaux axes:

- 1- le développement de dispositifs de finances solidaires au service des paysans en AMAP et des territoires ;
- 2- le développement de méthodologies participatives pour accompagner la garantie de l'éthique (Chantier de réécriture de la charte des AMAP, les systèmes participatifs de garantie) ;

Au regard des finalités du mouvement et des actions réalisées, un programme sur 5 ans a été ébauché afin de **renforcer les dynamiques existantes autour de l'accompagnement des partenariats AMAP par notamment la recherche d'une mesure de la soutenabilité des partenariats AMAP et de les ouvrir dans le champ plus large de la gouvernance alimentaire locale**. Cela a été possible grâce à un appel à projets du Ministère de l'agriculture à destination des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale.

Nous y avons répondu avec l'appui et en coordination avec les membres d'INPACT et il a été officiellement accepté début janvier 2015.

A partir de cette année, une grande partie des actions menées s'inscrit dans le **Programme de développement agricole et rural (PDAR) du MIRAMAP, qui relève du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR)**, et plus largement du projet agro-écologique conduit par le Ministère de l'Agriculture.

En tant que mouvement interrégional contribuant au développement agricole et rural, le MIRAMAP est désormais reconnu comme un **Organisme National à Vocation Agricole et Rural (ONVAR)**, et bénéficie à ce titre d'une **subvention pluri-annuelle (2015-2020)**.

Objectifs généraux

1/ Autour de l'éthique de la Charte des AMAP: **accompagner l'évolution et l'amélioration continue des pratiques des AMAP et des paysans**, notamment par la mesure de la soutenabilité économique, sociale, environnementale des partenariats AMAP inclusifs des systèmes d'exploitation agricole en AMAP

2/ Autour du contrat engageant paysans et consommateurs au sein des AMAP, il s'agit de participer, voir d'engager, avec les acteurs territoriaux (réseaux d'AMAP, autres acteurs du développement agricole et rural, élus et société civile) **une réflexion et des actions collectives pour le développement de l'agro-écologie et d'une gouvernance alimentaire locale**.

Calendrier

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Les grands axes transversaux</i>						
Développement d'un espace ressources et d'une plateforme collaborative						
Se rencontrer, participer à des projets collectifs nationaux et internationaux						
Contribuer aux politiques publiques						
<i>Recherche-action</i>						
« Soutenabilité des partenariats en AMAP et état des lieux »						
« Gouvernance alimentaire locale »						

Développement et poursuite des partenariats collectifs et structurants

***INPACT**

La collaboration étroite avec le pôle INPACT se poursuivra, notamment autour des thématiques suivantes :

- Le commerce équitable local
- Les mutations de l'agriculture et des territoires ruraux
- L'évaluation des politiques publiques (cf. ci-dessous)

***IMPLICATION AU SEIN du Collectif de la transition, MES et URGENCI**

Concernant le Collectif de la Transition, une implication en tant que membre associé est prévue, et une participation au sein des groupes de travail (non réalisé en 2014).

La participation au sein d'URGENCI et du MES se poursuivra comme en 2014.

***Réseau Mixte Technologique : « Chaînes alimentaires courtes de proximité »**

Ce projet de réseau a été officiellement accepté en janvier 2015, pour une durée de 3 ans.

Un RMT est un réseau d'échanges et de construction de projets entre les organismes de formation, du développement et de la recherche-développement. Il est suivi par la Direction Générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'agriculture.

Composition : Porteur : FN CIVAM

Animateurs : Blaise Berger pour la FN CIVAM et Yuna Chiffolleau pour l'INRA SAD – UMR Innovation. 23 partenaires fondateurs et 5 membres associés.

Objectifs :

- Fédérer l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement des circuits rapprochant producteurs et consommateurs à l'échelle d'une même région, avec un nombre d'intermédiaires limité.
- Construire une expertise collective sur ces chaînes, dans la perspective d'une alimentation durable.

Contenu :

Implication du MIRAMAP, sur :

- la notion de gouvernance alimentaire locale
- les formes de solidarité dans les circuits courts
- la viabilité, soutenabilité et transmissibilité du modèle agricole en circuit court

Développement de nouveaux partenariats autour de la gouvernance alimentaire locale

Une formation et la participation du MIRAMAP à des rencontres sont prévues pour explorer ce champ et identifier les partenariats possibles.

La distribution alimentaire connaît de profondes mutations depuis la fin des années 90. Le renouveau des circuits courts et de l'approvisionnement local en est une illustration et présente d'importants enjeux pour le secteur agricole, les économies régionales et au regard des attentes sociétales. Toutefois, ce mouvement foisonnant, basé sur des innovations techniques, organisationnelles, sociales, est encore peu structuré, soulève des controverses, suscite de nouvelles concurrences.

PARTIE 2 : STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE ET COORDINATION ASSOCIATIVE DU MIRAMAP

I. Développer et accompagner l'engagement bénévole au sein du MIRAMAP

↳ Accompagner l'engagement bénévole

	Poursuivre les réflexions sur l'engagement bénévole au sein du MIRAMAP
	Améliorer les conditions d'intégration de nouveaux bénévoles

↳ Développer des formations et auto-formation des administrateurs du MIRAMAP

Mettre en œuvre des formations adaptés et spécifiques pour les administrateurs du MIRAMAP (adosser une formation à chaque réunion physique du collectif)	Construction et mise en oeuvre d'un plan de formation sur l'année 2014 Mobilisation de partenaires extérieurs spécialisés Mobilisation de ressources humaines et financières (APP FDVA 2015)	« Formation des administrateurs » sur les thèmes suivants : <i>Gouvernance des réseaux, fonction employeur, Savoir communiquer, Du bénévolat à l'engagement citoyen.</i>
Poursuivre le partage de savoirs entre administrateurs		

↳ Améliorer la valorisation de l'engagement bénévole

Structurer la gestion du bénévolat au sein du MIRAMAP	Mettre en place des procédures et outil de gestion du bénévolat (ex : gestion des remboursements des frais)	Outils et procédures à travailler
Valoriser comptablement le bénévolat	Etudier les enjeux et mettre en place des outils de suivi et de gestion	

II. Renforcer les coopérations administrateurs/salariés pour la construction de stratégies d'actions coordonnées

↳ Organisation du travail et des coopérations entre administrateurs et salariés

Organisation des coopérations entre administrateurs et salariés	Faire vivre les commissions et GT
Réorganisation du travail au sein de l'équipe salariée compte tenu du nouveau programme à mettre en oeuvre	Réorganiser la répartition du travail et mettre en place des temps de suivi régulier des administrateurs
Renforcer les outils facilitant la gestion partagée de projets, la communication, l'anticipation et la projection dans le temps	Améliorer les outils existants de gestion et coordination de projets Poursuivre la mise en place des outils de collaboration à distance, d'un calendrier commun et d'une brève d'informations mensuelle en interne (testé avec succès en juin 2014 mais non reconduite pour l'instant faute de temps)

↳ Développer les mutualisations interrégionales

Mutualisation de personnels et stagiaires	Poursuivre la réflexion autour des propositions ébauchées début 2015.
Formation des administrateurs sur la gouvernance des réseaux et l'articulation entre les échelles	Poursuivre la réflexion initiée lors de la formation du 6 février sur l'organisation inter-régionale.
Espace ressources : coopération à distance et valorisation des initiatives et des expériences	Voir zoom ci-dessous.
Rédaction de plaidoyers communs	Voir zoom ci-dessous.

Zoom sur le développement d'un espace ressources favorisant la coopération à distance et la capitalisation et valorisation des initiatives et des expériences

- ✓ **Construire et structurer une méthodologie interrégionale de capitalisation d'expériences pour accompagner l'amélioration continue au sein du mouvement et valoriser les initiatives et expériences.**

En plus d'accompagner l'amélioration de la qualité des actions, de faire évoluer les pratiques, de favoriser les échanges et offrir une construction collective des connaissances, la capitalisation d'expériences permet aussi d'éviter que l'expérience ne se perde, en conservant, organisant et rendant disponibles les savoirs et savoir-faire existants.

Nous proposons alors de prendre du temps collectivement **pour définir la méthodologie collective de capitalisation en fonction des besoins prioritaires identifiés pour 2015.**

Une **formation** pourra être organisée dans le premier semestre 2015 « Construire une méthodologie de capitalisation de l'expérience propre au MIRAMAP et coordonnée au niveau interrégional ». Cette formation permettra alors de comprendre le lien entre capitalisation de l'expérience, transmission, mutualisation et partage des savoirs, savoir faire et bonnes pratiques ; et les différences et articulations possibles entre capitalisation de l'expérience, évaluation et systématisation de l'expérience.

De plus elle permettra de poser les bases et **clarifier les processus de travail et les étapes clés** de la capitalisation :

- 1/Définition du projet de capitalisation
- 2/Collecte et analyse des données
- 3/Production de supports de valorisation
- 4/Diffusion et transfert de savoirs et savoir faire

- ✓ **Explorer les potentialités du site internet du MIRAMAP pour développer les mutualisations et les coopérations à distance : vers un intranet ?**

QUOI

-Améliorer la gestion et mise à jour du site internet du MIRAMAP pour une meilleure 'vitrine' du mouvement
 -Développer les potentiels du site pour un espace adapté à nos besoins de partage d'informations (non diffusables au grand public) et de 'travail collaboratif'

QUELLE METHODO / CALENDRIER

-Structurer au niveau inter-régional le travail de mise à jour du site :
 a-constituer un groupe de rédacteurs
 b-former les rédacteurs à la gestion du site internet

- c-Définir une méthode de travail pour la suite
- Explorer les potentiels de développement d'un intranet (1^{er} semestre 2015)
 - a-identifier 1-2 bénévoles intéressés pour le pilotage du projet
 - b-établir un cahier des charges précis des besoins
 - c-rencontrer Marsnet (plateforme d'hébergement du site) pour étudier les possibilités
 - d-faire des propositions de développement au Collectif MIRAMAP (pour le 2^{ème} semestre)

Echo des réseaux lors de la consultation

Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ Loramap (Michel Marie) souhaite être **acteur** de ce chantier.
- ✓ **3 réseaux** sont **volontaires pour alimenter les travaux** constituant 'l'espace ressources' : alliance PEC Rhône-Alpes (à ce jour pas sûr de pouvoir avoir une personne référente sur ce chantier) ; les AMAP de Provence (à ce jour pas sûr de pouvoir avoir une personne référente sur ce chantier) ; la Famapp (ne peut pas engager de moyens humains).
- ✓ Si certains réseaux ne **pourront pas beaucoup participer à ce chantier**, ils sont **intéressés par la démarche**. Certains membres de ces réseaux sont prêts à s'engager sur ce projet comme Marie Mabilie (salariée) du réseau des AMAP de Haute Normandie.

Remarque :

- ✓ L'objectif de ce chantier est compris et partagé par les réseaux : « *L'idée n'est pas l'uniformisation mais l'esprit d'échange collectif.* » - FAMAPP



Zoom sur la réalisation de plaidoyers communs

Cet axe doit être mis en avant, de manière transversale aux différentes actions menées.

Il s'agira dans un premier temps de prioriser les thèmes qui doivent faire l'objet d'un plaidoyer et de les inscrire dans le temps compte-tenu des échéances politiques notamment.

Echo des réseaux lors de la consultation

Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ La majorité des réseaux sont intéressés par ce chantier.

Remarques en termes de besoins :

- politiser le mouvement (soulevé notamment par le Réseau des AMAP d'Ile de France) ;
- créer un espace d'échange de ce que chaque réseau fait en termes d'écriture de plaidoyers ;
- identifier les thèmes et les temps (politiques) forts.

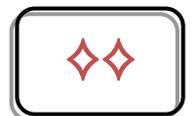


I. Accompagner l'évolution et l'amélioration continue des pratiques des AMAP et des paysans

➤ Appropriation de la charte et évaluations participatives

Poursuivre le développement d'outils pour faire connaître et encourager l'appropriation de la charte des AMAP	Encourager et développer les démarches d'évaluations participatives au sein du mouvement
<p>QUOI</p> <p>-Poursuivre la mutualisation des outils existants entre l'ensemble des réseaux d'AMAP</p> <p>-Développer de nouveaux outils de type pédagogiques et mutualiser</p> <p>COMMENT</p> <p>-Mutualiser l'existant – ou mutualiser les idées de projets à venir</p> <p>-Alimenter la boîte à outils disponible sur le site du MIRAMAP</p>	<p>QUOI ?</p> <p>-Développer les SPG/SGP entre réseaux qui les pratiquent déjà</p> <p>-Développer les SPG/SGP dans les réseaux qui n'en font pas et qui voudraient en faire</p> <p>-Développer d'autres formes d'évaluations participatives</p> <p>COMMENT ?</p> <p>- Développer des outils et espaces d'échanges pour promouvoir des processus, des méthodes mises en place par les uns et les autres... 'essaimage des différentes méthodes d'évaluations participatives' dans les réseaux.</p> <p>a-création d'outils pour mieux connaître les SPG/SGP et ce que font les uns et les autres (publication, article, une page sur le site du MIRAMAP)</p> <p>b-Développer l'expérimentation de visites dans d'autres réseaux</p> <p>c-Créer des lieux d'échange de savoirs et de pratiques (organisation de formations)</p>
<p>QUELLE METHODOLOGIE</p> <p>Poursuivre la structuration et le suivi du travail de mutualisation et coopération au niveau inter-régional en s'appuyant sur un Groupe de TRavail 'éval participative' comme espace d'échange, de réflexions (pour des articulations entre éval participative et outils /charte), de suivi de la capitalisation et d'élaboration de propositions (politiques, d'action, etc.)</p> <p><i>-Dans les réseaux, avoir des groupes/commissions de suivi et identifier 1 référent par réseau comme interlocuteur.</i></p> <p><i>-Encourager les échanges entre salariés des réseaux en charge de ces dossiers / tout en prenant en compte qu'il n'y a de salariés dans tous les réseaux d'AMAP.</i></p>	

Echo des réseaux lors de la consultation



Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ **3 réseaux souhaitent être acteurs de ce chantier :** Les AMAP de Provence (André Lopez & ... ?) ; Loramap (Guillaume Boitel) ; Famapp (Noémie Degroote – salariée – & un administrateur non encore identifié)
- ✓ **3 réseaux volontaires pour suivre les échanges et éventuellement participer à des rencontres :** Alliance PEC Rhône-Alpes (référent-e non indentifié-e) ; Alliance PEC Savoie (Marc Le Men) ; le Réseau des AMAP d'Ile de France (Laurent Marbot).

Remarque :

Très fort intérêt pour ce chantier de la part des réseaux souhaitant ou ayant déjà mis en place des démarches d'évaluations participatives sur leur territoire.

➤ Renforcement des mobilisations des paysans en AMAP

Poursuivre et encourager les échanges entre paysans en AMAP du réseau local au niveau interrégional

-Encourager les **échanges entre paysans en AMAP au niveau inter-régional** en accompagnant la structuration d'espaces de rencontre et d'échange entre 'paysans en AMAP' : espace d'échange, de mutualisation de bonnes pratiques et de ressources par et pour les paysans en AMAP

COMMENT ?

-Organiser régulièrement **des rencontres entre paysans sur les territoires et au niveau interrégional**

- a- Organiser des temps d'échanges localisés
- b- Organiser des temps de rencontre des paysans en AMAP au niveau inter-régional
- c- Identifier des paysans référents dans chaque réseau

-Organiser des **formations pour les paysans en AMAP** et **mutualiser** ces formations

- d- Si une initiative fonctionne sur un territoire, la diffuser au niveau interrégional
- e- Si des problématiques sont récurrentes lors des réunions de paysans en AMAP, elles peuvent donner lieu à des formations sur ces thèmes

-Travailler la **position des réseaux dans la mobilisation des paysans** : appui et remontée d'information, capitalisation

... en articulation avec ...

Développer les réflexions et les échanges sur les dispositifs de production de 'références sur les partenariats en AMAP et les paysans en AMAP'

QUOI

- **Produire des références et notamment sur les « critères de réussites » des partenariats AMAP** pour développer des argumentaires visant à :

- a- Vulgariser les partenariats AMAP, communiquer avec le grand public/les partenaires institutionnels
- b- Accompagner les paysans en AMAP

COMMENT ?

-**Mutualiser les chiffres existants sur les partenariats et les AMAP**

- a- Besoin de questionner les réseaux = répartir géographiquement les secteurs

Co-construire ces critères de réussite

- a- Etablir une méthodologie commune entre les réseaux sur la démarche des recueils/traitement des données
- b- Développer des partenariats avec les structures agricoles compétentes
- c- Organiser un séminaire sur les indicateurs pertinents pour l'acquisition de références,...

Echo des réseaux lors de la consultation



Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ **2 souhaitent être acteurs de ce chantier :** Les AMAP de Provence (à définir parmi les paysans référents) ; Loramap (Guillaume Boitel)
- ✓ **1 réseau volontaire pour suivre les échanges et éventuellement participer à des rencontres :** le Réseau des AMAP d'Ile de France (attente du prochain Collectif pour un-e interlocuteur-trice).

Remarques :

- ✓ Selon les réseaux la priorité est de relever les difficultés de mobilisation des paysans en AMAP au niveau régional.
- ✓ « *La mise en place d'un Pôle Paysan au niveau inter-régional pour quoi faire ? les propositions sont plutôt des moyens mais le pourquoi n'est pas très clair.* » - le Réseau des AMAP d'Ile de France
- ✓ Le rôle du MIRAMAP est à clarifier dans les propositions. Le MIRAMAP souhaite venir en appui à la mobilisation des Paysans en AMAP dans les réseaux régionaux – le 'pôle paysan' est envisagé comme un espace ressource et de mutualisation pour la mobilisation locale des Paysans en AMAP.
- ✓ La production de références 'paysans en AMAP' est le point de focalisation des réseaux.

↳ Etat des lieux de l'évolution des AMAP : dynamiques et relations aux territoires

- ✓ Mise en place d'une méthodologie de **collecte de données et d'informations sur les AMAP, mutualisé au niveau inter-régional**

Il est très difficile à ce jour d'avoir une vision claire de l'évolution des AMAP en France. Certains réseaux d'AMAP ont des bases de données et systèmes de collecte performants; d'autres ont des outils limités ou encore n'en ont pas. Après une analyse des besoins au sein des réseaux, un système de collecte de données inter-régionales sera proposé.

Une cartographie du nombre d'AMAP par région sera réalisée.

- ✓ Réalisation d'une **enquête** et diffusion des résultats (avril-juin 2015)

Via les réseaux d'AMAP, cette enquête portera sur des données quantitatives et qualitatives visant à percevoir l'évolution des AMAP aujourd'hui et leur contexte territorial.

↳ Recherche-action : pour une mesure de la soutenabilité des partenariats AMAP (2015-2017)

PARAGRAPHE sur finalités, intention et méthodo !

Développement des partenariats

▸ FNAB

Le projet de convention présenté dans le rapport d'activités, sera finalisé en début d'année 2015.

▸ FADEAR

Une convention est en projet. Le partenariat portera sur le travail de Diagnostic de l'Agriculture Paysanne (Outil développé par la FADEAR) et l'élaboration de références technico-économiques de l'agriculture paysanne.

▸ **IRSTEA- ADER, l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture – Unité de recherche Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux**

Un partenariat spécifique est en cours de construction avec Frédéric Zahm, ingénieur-chercheur au sein de l'unité de recherche Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, de l'IRSTEA. Il collabore avec une dizaine de chercheurs de différents organismes de recherche, recherche-développement (INRA, AgroParis Tech, Institut de l'élevage, Bordeaux Sciences Agro...) et développe des méthodes de diagnostic de la durabilité des exploitations agricoles, au travers notamment de la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles).

▸ **Partenariats avec des chercheurs et des membres du Conseil d'orientation du MIRAMAP**

Les partenariats avec des chercheurs sont en cours de construction. A ce stade, des contacts ont été pris avec Juliette Rouchier et Patrick Mundler.

Type de structure	Nom du partenaire	Nature des coopérations
Acteurs des AMAP	AMAP (paysans et consommateurs)	Capitalisation des expériences,... Mutualisation de moyens, compétences
	Réseaux d'AMAP	
	Urgenci	Mise en perspective des travaux dans un contexte européen et international
Organismes nationaux à vocation agricole et rurale	FNAB	Contribution méthodologiques Partage des expériences et d'expertise sur les « référentiels »
	FADEAR	
Recherche	l'IRSTEA- ADER	Appui méthodologique dans la structuration de la recherche-action et co-organisation des expérimentations (appui technique)
	Partenariats ponctuels avec des chercheurs spécialisés	Apports méthodologiques Expertise
Autres partenaires	Inpact	Echanges méthodologiques et réflexions notamment sur l'évaluation des politiques publiques
	RMT	Echange d'expérience, expertise...
	ADIR	Appui à la communication, à la réalisation de compte rendu, etc.

Echo des réseaux lors de la consultation



Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ **Un réseau souhaitant être acteur de ce chantier :** Loramap (Guillaume Boitel + Michel Marie)
- ✓ **3 réseaux volontaires pour suivre les échanges et éventuellement participer à des rencontres :** Alliance PEC Rhône-Alpes (un peu tout le monde) ; les AMAP de Provence (à ce jour pas sûr de pouvoir avoir une personne référente sur ce chantier) ; la Famapp (Claire Tauty en fonction de ses disponibilités)

Remarques :

- ✓ Les réseaux sont autant intéressés par ce projet à court (2015) qu'à moyen (2015-2020) terme.
- ✓ L'exploration de l'évolution et des impacts territoriaux des AMAP semble davantage intéresser les réseaux.

II. Développer l'accompagnement juridique

Enjeux 2015 : appropriation technique des aspects juridiques relatifs aux AMAP et construction d'argumentaires politiques.



La réalisation de ces actions est conditionnée à l'obtention d'un financement spécifique et dépendra de l'investissement possible au sein des réseaux.

↳ Structurer un pôle juridique

QUOI ?

- Disposer d'une base commune juridique, mise à jour régulièrement
- Avoir des réponses claires et réfléchies collectivement sur les questions sensibles : construire des argumentaires politiques suivant les besoins identifiés
- Disposer d'un support pédagogique sur les questions juridiques

COMMENT ?

- Relancer la liste d'échanges juridique pour mutualiser les questions
- S'appuyer sur Babalex et sur les connaissances de personnes ressources à identifier sur les différents thèmes.

AVEC QUI et QUELLE METHODOLOGIE ?

- Mise en place d'un groupe de coordination (2 salariés et 3 administrateurs)
- Mise en place d'un comité de pilotage élargi, composé d'administrateurs des réseaux et de salarié-e-s
- Définition des modalités de travail avec Babalex
- Rechercher et associer des personnes ressources suivant les thèmes
- Organiser un travail d'écriture collective autour des thèmes des fiches, répartition par sous-groupe :
 - Les contrats en AMAP
 - La concurrence déloyale
 - La vente en AMAP
 - Les assurances
 - La fiscalité en AMAP
 - Les activités à la ferme
 - La marque AMAP
 - Les obligations sanitaires
- Proposition d'un plan d'actions lors de l'AG
- Finalisation de l'outil pédagogique au second semestre 2015

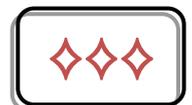
↳ Former les administrateurs des réseaux aux questions juridiques

Proposer un ou plusieurs modules de formation à destination des administrateurs

- Général : sur la base de ce que propose Babalex
- Spécifique : à construire (exemple : fiscalité, marque...)

↳ Marque AMAP, passage d'une marque simple à une marque collective

Echo des réseaux lors de la consultation



Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ **3 réseaux souhaitent être acteurs de ce chantier** : Les AMAP de Provence (Denis Carel & Thierry Scimeca) ; Loramap (Eric Mutschler) ; le Réseau des AMAP d'Île de France (attente du prochain Collectif pour un-e interlocuteur-trice).
- ✓ **4 réseaux volontaires pour suivre les échanges et éventuellement participer à des rencontres** : la Famapp (Elise Ammeux) ; le Réseau des AMAP de Haute Normandie (pas de référent-e disponible) ; Alliance PEC Savoie (Marc Le Men si réélu au CA de son réseau) ; Alliance PEC Rhône-Alpes (Damien Hostal - salarié)

Remarques :

- ✓ Les réseaux insistent sur l'importance d'avoir un cadre juridique commun clair et précis pour pouvoir répondre aux questions des AMAP.
- ✓ « C'est le rôle du réseau d'apporter des éléments précis et adaptés aux AMAP sur le cadre juridique qui existe. » - FAMAPP

III. Finances solidaires

Enjeux 2015 : poursuivre ce chantier avec des moyens financiers dédiés (négociation toujours en cours avec la Région Rhône-alpes), **accompagner à la structuration d'une dynamique inter-cagnottes permettant notamment la mise en place d'un fonds de solidarité inter-cagnottes.**

▷ Mutualiser les initiatives et générer une dynamique collective large multi-partenarial



La réalisation de cet axe est conditionnée à l'obtention d'un financement spécifique et l'embauche d'une personne.

QUOI ?

- Informer et former sur la finance solidaire
- Faire émerger une dynamique collective – organiser un séminaire multi-acteurs
- Créer une plateforme web : « financer son activité agricole et rurale autrement »

AVEC QUI et QUELLE METHODOLOGIE ?

- Recherche de financement (Région Rhône-Alpes et MACIF)
- Relancer le groupe de travail finance solidaire
- Mobiliser les partenaires en région Rhône-alpes (Alliance PEC RA, Terres de liens, ARDEAR, FA, NEF, ...)

▷ Accompagner la dynamique de création et d'organisation des cagnottes solidaires

QUOI ?

- Former à la création de cagnottes
- Créer une association inter-cagnottes et un système de mutuelle
- Accompagner les dynamiques territoriales autour des cagnottes

AVEC QUI et QUELLE METHODOLOGIE ?

- Constitution d'un groupe de pilotage (représentants des différents circuits courts de finance solidaire + MIRAMAP + CIGALES)
- Définition de l'objet de l'association, ses missions, ses instances, son mode de gouvernance

Echo des réseaux lors de la consultation

Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ **2 réseaux souhaitant être acteurs de ce chantier** : Alliance PEC Rhône-Alpes (Jean-François Baudin + un-e salarié-e non encore défini-e) ; le Réseau des AMAP d'Ile de France (attente du prochain Collectif pour un-e interlocuteur-trice).
- ✓ **2 réseaux volontaires pour suivre les échanges et éventuellement participer à des rencontres** : Les AMAP de Provence (à ce jour pas sûr de pouvoir avoir une personne référente sur ce chantier) ; Loramap (Dominique Faucheur & André Bergot)

Remarque :

Beaucoup de réseaux ont choisi de ne pas s'engager dans ce chantier car il n'entre pas dans leurs projets 2015.



IV. Communication externe

Suite au week-end de travail qui a eu lieu les 31 janvier et 1er février 2015, le groupe de travail communication présentera à l'AG une **proposition de stratégie de communication.**



La réalisation de ce plan de communication est conditionnée à l'obtention d'un financement spécifique.

Echo des réseaux lors de la consultation

Degré d'engagement des réseaux :

- ✓ **4 réseaux souhaitant être acteurs de ce chantier** : Alliance PEC Rhône-Alpes (Elodie Piveteau - salariée) ; les AMAP de Provence (Aziaydé Baïnouti, à confirmer : Claudine Léhon, José Florini) ; Loramap (Eric Mutschler), le Réseau des AMAP d'Ile de France (Olivier Lavielle & Anne Lebec - salariée).
- ✓ **2 réseaux volontaires pour suivre les échanges et éventuellement participer à des rencontres** : le réseau des AMAP de Haute Normandie (Marie Mabile - salariée) ; ThurAmap (François Taureau).

Remarques :

- ✓ Un chantier très mobilisateur !
- ✓ La Famapp ne s'est pas prononcée sur son degré d'engagement, cependant Charlotte Drivière et Noémie Degroote (salariée) sont volontaires pour être référentes sur ce chantier.

